# Journée internationale des luttes paysannes : pour que vivent nos semences anciennes !

Le 17 avril 2014 à l'occasion de la journée mondiale des luttes paysannes, c'est la sauvegarde de nos semences paysannes que nous célébrerons.



### A l'origine de cette journée : le sang de paysans sans terre

Alors que <u>la Via Campesina</u> (mouvement international créé en 1993 qui coordonne les luttes de plus de soixante-dix organisations de paysan-ne-s, de travailleurs agricoles, de femmes rurales, de communautés indigènes sur les cinq continents) se réunit au Mexique en avril 1996, dix-neuf paysans du <u>Mouvement des travailleurs ruraux sans terre</u> du Brésil (MST) sont assassinés par des tueurs missionnés par des grands propriétaires terriens. En mémoire aux paysans massacrés, Via Campesina proclame alors le 17 avril journée internationale des luttes paysannes.

#### L'appel d'Harare le 4 mars 2014 : libérer les semences !

« Nous, paysans et paysannes appelons ce 17 avril, journée mondiale d'action et de mobilisation pour la défense des luttes paysannes, à être plus particulièrement cette année, une journée pour la défense des semences paysannes. »

Parmi les luttes paysannes, celles pour les semences sont essentielles en ce que la semence est le lien entre « *la vision, le savoir, les pratiques et la culture des communautés* » d'un côté et la souveraineté alimentaire et l'autonomie paysanne de l'autre. Les variétés anciennes, inféodées, locales, sont le gage d'une alimentation saine et biologique et contribuent à la préservation de la biodiversité et à la bonne santé de la Terre Mère.

Pour Via Campesina, les semences paysannes sont le *« patrimoine de l'humanité* » et doivent être maintenues dans le domaine public, restant alors inappropriables par les industries et librement utilisables par tous, paysans et citoyens.

# La sauvegarde des semences paysannes: une lutte solidaire sur tous les continents

Savez-vous qu'en France la plupart des variétés anciennes et paysannes sont bannies de notre alimentation parce qu'un cadre normatif contraignant interdit la production et la vente de ces semences non inscrites au Catalogue Officiel ?



Certains acteurs, s'insurgent contre cette appropriation du vivant. En désobéissant au cadre législatif en vigueur, ils font valoir l'intérêt général que constitue la sauvegarde des semences anciennes, libres de droits et reproductibles. Création d'une banque de semences anciennes, distribution gratuite ou commercialisation sur son site internet, lobbying législatif au niveau français et européen... Certaines associations françaises cultivent par exemple les graines de la résistance contre ceux qu'elles appellent les *vendeurs de poisons*.

L'association <u>Navdanya</u>, partenaire de longue date de SOLIDARITÉ, lutte pour la sauvegarde des semences anciennes et locales en Inde. En créant une banque semencière et en favorisant les échanges de variétés entre paysans, Navdanya contribue à préserver la biodiversité d'une culture qui ne compte pas moins de **2500 variétés d'aubergine**! Le projet de Navdanya <u>« Les Graines de l'Espoir »</u> soutenu par SOLIDARITÉ à Dehra Dun permet non seulement de préserver des variétés rustiques et autochtones mais aussi de les cultiver dans un cadre communautaire et familial avant de les conditionner et de les vendre dans plusieurs points de vente destinés à la consommation indienne.

## Une lutte ardue contre l'appropriation du vivant par l'industrie semencière

Outre la défense de la biodiversité et des savoirs et savoir-faire traditionnels, ces luttes paysannes, qu'elles soient menées ici ou ailleurs, ont pour fer de lance le droit à **l'autonomie alimentaire**, c'est-à-dire, le droit de **produire**, de **consommer**, de **reproduire**, d'échanger et de **vendre ses propres semences** pour se nourrir et pour nourrir les autres. Ainsi, la lutte pour les semences paysannes s'oppose à la logique capitaliste et au dessein de l'industrie semencière comme du système agro-alimentaire qui est de contrôler le vivant en le privatisant (brevets, bio-piraterie, etc.) et en le standardisant (catalogue, normes, etc.).

Les géants semenciers de leur côté n'ont pas tardé à riposter aux luttes citoyennes. **Vandana Shiva**, fondatrice de Navdanya, a eu du fil à retordre lorsque Monsanto a proposé en 2005 d'introduire la première aubergine transgénique en Inde (Bt Brinjal) au risque de mettre en péril la diversité génétique autochtone du légume fétiche indien comme les pratiques ancestrales liées à sa culture. Si la campagne menée de front par l'écoféministe a amené le Ministre de l'Agriculture indien a décrété un moratoire en 2010, Monsanto s'est rabattu fin 2013 sur le voisin Bangladeshi, aujourd'hui nouveau terrain de lutte de Navdanya qui soutient les collectifs locaux.



De son côté, en commercialisant ses petits sachets de semences anciennes, Kokopelli a été assignée en justice en 2005 par le semencier Graines Baumaux. En première instance, Kokopelli a été condamnée au versement de 10.000 euros de dommages et intérêts pour concurrence déloyale. L'affaire est en suspens devant la Cour d'Appel de Nancy.

Enfin, d'autres terrains de lutte animent les collectifs paysans comme la défense du droit ancestral à ressemer ses propres récoltes. Mis en péril par plusieurs propositions de réforme ces dernières années, inconditionnellement défendu par les paysans notamment sous l'impulsion de la <u>Confédération Paysanne</u>, ce droit a été entendu par le législateur qui a voté un amendement à la Loi sur la contrefaçon le 4 février 2014. Alors que <u>la Loi d'Avenir Agricole</u> est actuellement en débat, les collectifs restent vigilants et appellent à la libération des semences.

Et quoi de mieux pour exprimer notre solidarité envers les luttes paysannes le 17 avril que de semer dans nos jardins et potagers ces *graines de résistances*!

Pour en savoir plus sur le projet « Les Graines de l'Espoir », cliquez ici

Engagez-vous sur la campagne Seed of Freedom, cliquez ici

Cyberaction : <a href="http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/droit-paysans-utiliser-echanger-semences-709.html">http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/droit-paysans-utiliser-echanger-semences-709.html</a>

Cécile Bes, chargée de mission plaidoyer pour SOLIDARITÉ